

26 mars 2021 - N°13



**L'ACTU FFA**  
Newsletter

*Il vous manque une Actu ? Retrouvez-la sur: [www.ff-aero.fr](http://www.ff-aero.fr) - « Espace Dirigeants »*

Téléchargez cette Actu FFA en pdf.

Destinataires : **Dirigeant(e)s des aéroclubs FFA**

## Sommaire

- Message de la FFA : nouvelles mesures gouvernementales
- Assemblée Générale de la FFA 2021 : informations pratiques
- Commission Espaces aériens - Réglementation
- Dans votre nouveau numéro Info-Pilote...
- Tour Aérien des Jeunes Pilotes : plus que quelques jours pour s'inscrire !
- RAPPEL : nouvelles prestations d'assurance au titre du programme licenciés option FFA PLUS
- La reprise des événements fédéraux est proche !
- A vos agendas !

---

## Message de la FFA : Nouvelles mesures gouvernementales

Mesdames, Messieurs,

Dans les dernières évolutions des mesures gouvernementales prises face à la crise sanitaire, le Gouvernement a émis des restrictions de déplacements dans certains départements français. À compter du 20 mars 2021, un couvre-feu s'applique de 19h à 6h sur l'ensemble du territoire métropolitain et des mesures renforcées sont en vigueur tous les jours de la semaine de 6h à 19h dans plusieurs départements.

Dans ces départements, la pratique sportive individuelle reste possible, sans limitation de durée mais dans un rayon de 10 kilomètres autour de son domicile, dans le respect du couvre-feu soit entre 6h et 19h et muni d'un justificatif de domicile (à défaut d'attestation de déplacement dérogatoire).

Partout, le couvre-feu doit être respecté entre 19h et 6h.

Les dernières modifications du décret [n° 2020-1310 du 29 octobre 2020](#), par le décret [n° 2021-296 du 19 mars 2021](#) n'interdisent pas :

- Les vols solo de jour dans un rayon de 10km autour du domicile ;
- Les vols en double commande dans un rayon de 10km autour du domicile.

Le respect des gestes barrières devant être constamment observé.

Dans ces cas précis, et dans un rayon de 10 km autour du domicile, les déplacements correspondants peuvent se faire sans attestation sous réserve de pouvoir présenter un

justificatif de domicile.

Toute personne dont le domicile se situe à moins de 10 km de son aéro-club peut s'y rendre et voler (en solo ou en double commande) dans la limite de ce rayon, calculé à partir du domicile des personnes à bord et non de l'aérodrome.

La mention dans le décret des déplacements dans un rayon de 30 km ne s'applique pas, quant à elle, à la dérogation appliquée aux déplacements liés soit à la promenade, soit à l'activité physique individuelle des personnes.

Cette analyse est confirmée par Maître De La Grange, avocat de la FFA, dans une note que vous trouverez [ici](#).

Par ailleurs, notre courtier d'assurance confirme l'application des garanties au titre des programmes fédéraux. Vous pouvez consulter le communiqué afférent [ici](#).

Nous invitons notamment les aéroclubs basés dans les zones concernées par les nouvelles restrictions, à prendre attache avec leur assureur pour confirmer que les garanties sont acquises durant ce nouvel épisode.

Nous sommes conscients de la complexité et parfois de l'incohérence des textes officiels dont nous ne sommes pas producteurs...

**Le Bureau Directeur de la FFA**

---



## **Assemblée Générale de la FFA 2021 : informations pratiques**

**L'Assemblée Générale (AG) de la FFA aura lieu ce week-end du 26 au 28 mars 2021 au Palais des Congrès du Futuroscope de Poitiers (86) dans un format hybride (présentiel et en distanciel).**

**L'ensemble des espaces (amphithéâtre, hall d'accueil...) prévu par le Palais des Congrès du Futuroscope permettront de garantir les distanciations prévues par les Autorités publiques. De plus, un Kit sanitaire individuel, comprenant des masques chirurgicaux, des lingettes et du gel hydro alcoolique, sera remis à chaque participant lors de son arrivée au Palais des Congrès.**

**Seuls les masques chirurgicaux seront autorisés dans l'enceinte du Palais ainsi que durant les déplacements dans l'hôtel et la partie restauration.**

L'Assemblée Générale 2021 sera limitée à la partie statutaire, la partie « Congrès » que vous connaissez habituellement avec les exposants, prestataires et animations ne pouvant avoir lieu compte tenu des consignes sanitaires.

Vous retrouverez l'ensemble des documents qui vous ont été adressés par voie postale dans l'[Espace Dirigeants](#) du site internet de la FFA.

## CODES D'ACCES pour les votes à l'AG FFA du 27 mars 2021

Les codes et les informations permettant de prendre part aux votes ont été envoyés par mail le 18 mars à tous les Présidents des aéroclubs fédéraux (pensez à vérifier vos courriers indésirables).

Ces codes seront indispensables pour tous les dirigeants, que vous soyez à distance ou en présentiel au Palais des Congrès de Poitiers.

### Suivez l'AG FFA 2021 en live !

Ouverture de la diffusion vidéo :

- Samedi 27 mars à 9H00
- Dimanche 28 mars à 9H00

Pour accéder à l'AG en ligne :

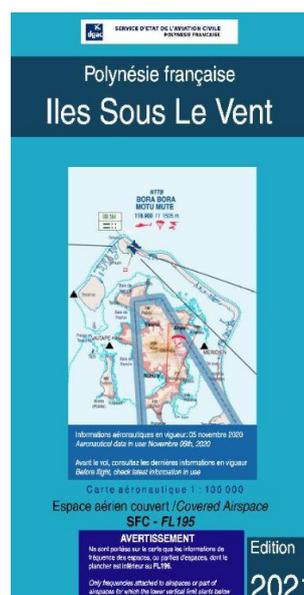
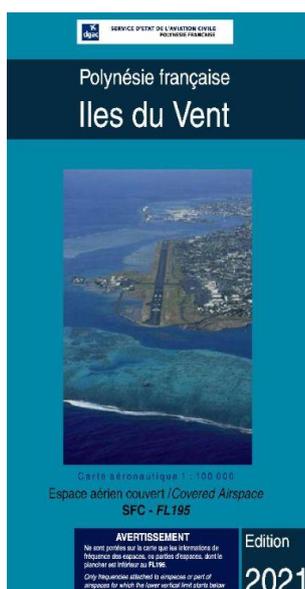
<https://www.ffa-aero.fr/sharetv/AG-FFA-VISIO-2021.html>

## Commission Espaces aériens - Réglementation

Pour les pilotes de Polynésie française, nouvelles cartes disponibles en téléchargement gratuit :

En partenariat avec le Service d'État de l'Aviation Civile de Polynésie Française, le SIA étend son offre de produits numériques gratuits en libre disposition et vous propose deux nouvelles cartes de vol à vue Iles du Vent et Iles sous le Vent :

Accéder au site



Dans le numéro 781 d'avril, retrouvez dans Info-Pilote l'**essai de l'Osprey GP-4**, un kit croisant à 200 kt, un dossier consacré aux **systèmes de prévention anticollision**, l'interview de **Charles Cabillic**, premier loueur d'avions électriques en aéroclubs, un **hommage à monsieur René Fournier**, qui fête ses **100 ans** ce mois-ci. Et toutes vos rubriques avec notamment des **questions sur la température** pour les pages Météo, et les **atterrissages "durs"** traités dans les pages Sécurité.



Bienvenue sur nos lignes !

S'abonner !

# TOUR AÉRIEN *des jeunes pilotes* ✈

**Plus que quelques jours pour s'inscrire !**

**J-6 avant la clôture des inscriptions à l'édition 2021 du Tour Aérien des Jeunes Pilotes !**

Le Tour Aérien des Jeunes Pilotes (TAMP), sous la forme d'une université d'été, permet aux jeunes pilotes de se retrouver, d'échanger et d'approfondir leurs connaissances. C'est une opération de promotion de l'aviation légère et des aéroclubs où à chaque étape les jeunes sont des ambassadeurs de notre aviation légère, en partageant leur passion avec le grand public.

**N'hésitez pas à en parler aux jeunes pilotes de votre aéroclub !**

**TOUR AÉRIEN**  
des jeunes pilotes ✈️  
17 juillet au 1 août 2021



Cliquez sur l'image ci-dessus pour télécharger le tracé

- Règlements et autres documents pour les Sélections et le TAJP : [cliquez ici](#)
- Foire Aux Questions : [cliquez ici](#)

Accéder au site du TAJP

(\*) Attention, ces dates pourraient évoluer en fonction des conditions sanitaires et des règles gouvernementales.

## **RAPPEL: nouvelles prestations d'assurance au titre du programme licenciés option FFA PLUS**

Comme chaque année, nous vous invitons - ainsi que vos pilotes membres - à effectuer une revue de vos garanties d'assurance au titre du programme FFA.

Avec le souci constant d'améliorer, année après année, la couverture assurance des licenciés fédéraux, en tenant compte en particulier de vos retours d'expériences, la FFA continue son partenariat avec TOKIO MARINE débuté en 2019, sans augmentation de prix !

Découvrez dès maintenant l'ensemble des garanties décrites dans le tableau ci-joint ([cliquez ici](#) pour le télécharger).

Parmi les nouveautés au titre des garanties optionnelles FFA PLUS figurent :

- La prise en charge des frais d'obsèques ;
- La prise en charge des frais de recherche et de sauvetage ;
- La prise en charge du préjudice esthétique permanent ;
- Les effets personnels ;
- Etc.

## La reprise des événements fédéraux est proche ! (\*)

L'année 2020 a été fortement perturbée par la crise sanitaire mondiale, qui a notamment impacté les événements aéronautiques.

Retrouvez ci-dessous les rendez-vous que vous donne la FFA afin de se retrouver en 2021 (*sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales*) :

- **Campagne de communication de la FFA : 13 au 29 mai 2021**

Le grand public aura l'occasion de découvrir le nouveau spot de la FFA à la télévision pendant ces 17 jours, juste avant les Journées Portes Ouvertes ! L'occasion de lui faire découvrir notre activité et de se rendre dans un aéroclub.

- **Journée Portes Ouvertes - 29 et 30 mai 2021**

Ces deux jours seront l'occasion de faire découvrir le pilotage aux visiteurs de passage. Stand, amphi-cabine, atelier d'avions en papier pour les plus jeunes, visite des locaux... voici des exemples de dispositifs qui permettront de transformer ce public en futurs pilotes !

- **J-78... Alignés, prêts au décollage, l'aventure reprend ici !**

Réservez votre week-end du 19 et 20 juin 2021 ! Restez sur la fréquence...

- **Tour Aérien des Jeunes Pilotes : 17 juillet au 1er août 2021.**

Le TAJP est une opération de promotion de l'aviation légère et des aéroclubs où à chaque étape les jeunes sont des ambassadeurs de notre aviation légère, en partageant leur passion avec le grand public.

Inscriptions jusqu'au 1er avril 2021.

*(\*) Attention, ces dates pourraient évoluer en fonction des conditions sanitaires et des règles gouvernementales*

---

## A vos agendas !

Retrouvez ci-dessous les dates-clés et moments forts à venir pour l'année 2021 :

- **Tour Aérien des Jeunes Pilotes** : du 17 juillet au 1er août 2021. Inscriptions jusqu'au 1er avril 2021
  - **Examen BIA 2021** : inscriptions du 27 janvier au 10 mars 2021. Examen le 19 mai 2021 à 14h.
  - **Assemblée Générale de la FFA 2021** : du 26 au 28 mars 2021 à Poitiers (86).
  - **Bilan Annuel Interne (BAI)** : date limite de renvoi via SMILE Aéroclub le 31 mars 2021
-

Pour ne rien rater de l'actualité, suivez-nous sur les réseaux sociaux !



**Nos partenaires :**

